



MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
SECRETARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DE LA VILLE
SECRETARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DES SPORTS

Communiqué de presse

Paris, le 30 septembre 2016

Un budget 2017 en augmentation de 8 %

Patrick KANNER, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Hélène GEOFFROY, secrétaire d'Etat chargée de la Ville, et Thierry BRAILLARD, secrétaire d'Etat chargé des Sports, ont annoncé un **budget 2017 en augmentation de 8 % sur l'ensemble du portefeuille ministériel.**

Ce budget répond à la priorité posée par le Président de la République : **assurer la cohésion nationale et la justice sociale.**

Le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports est un acteur majeur de cette ambition, ce qui justifie que, dans un contexte de maîtrise des comptes publics, le budget du ministère augmente.

Les crédits alloués servent donc cet objectif général de cohésion en actionnant 4 leviers :

- L'engagement et la citoyenneté
- L'emploi et l'insertion
- Le rassemblement des Français autour notamment des grands événements sportifs
- La mixité sociale et l'égalité des territoires

Cette progression importante traduit la vive préoccupation du gouvernement pour l'ensemble des champs ville, jeunesse et sports :

- **Jeunesse et éducation populaire (477 millions d'euros)**, priorité du quinquennat, avec notamment l'accélération de la montée en charge du Service Civique pour atteindre 150 000 jeunes volontaires en 2017. Le ministère soutient également l'emploi et l'insertion des jeunes, avec notamment la Garantie jeunes, le dispositif « Embauche PME », ou encore l'ouverture de deux nouveaux centres EPIDE à Nîmes et Toulouse.
- **Politique de la ville (411 millions d'euros)**, afin notamment de développer l'emploi des jeunes dans les quartiers, poursuivre la transformation urbaine et sociale, et accompagner la participation effective des habitants sur la durée. Les crédits d'intervention en direction des habitants des quartiers prioritaires sont maintenus, avec près de 200 millions d'euros délégués de soutien aux associations de proximité.
- **Sport (521 millions d'euros)**, avec notamment l'impulsion d'une dynamique autour de l'héritage de la candidature de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, et la mise en œuvre d'un plan de développement des équipements sportifs dans les territoires ultramarins et en Corse. Le ministère maintient le même niveau de subventions aux fédérations sportives (78,7 millions d'euros). Par ailleurs, pour un sport irréprochable, les crédits versés à l'Agence française de lutte contre le dopage augmentent de 9 %.

Soit un budget de **1,41 milliards d'euros** (avec le budget du Centre national pour le développement du sport), pour la réussite de la France en 2017.

Contact presse :

Mélanie BRANCO, conseillère presse de Patrick KANNER 01 49 55 34 67

Antoine DELANGRE MARINI, conseiller presse d'Hélène GEOFFROY 01 49 55 34 89

Anouck PAUMARD, conseillère presse et communication de Thierry BRAILLARD 01 40 45 91 47